

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le 17 août 2015, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse  
M. Éric Provencher, conseiller siège no 1  
M. Simon Lauzière, conseiller siège no 3  
M. Christian Girardin, conseiller siège no 4  
Mme Suzanne Dandurand, conseillère siège no 5  
M. Jean-François De Plaen, conseiller siège no 6

ÉTAIT ABSENT :

M. Douglas Beard, conseiller siège no 2

Tous formant quorum sous la présidence de madame Thérèse Francoeur, mairesse.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Heidi Bédard, *g.m.a.*, Directrice générale et secrétaire-trésorière

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée ouverte.

**207-08-2015**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER  
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour:

**ORDRE DU JOUR, SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 17 août 2015 – 19 h 30**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. TRAVAUX PUBLICS
  - 3.1. Octroi du contrat de pavage
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Adoptée.**

### 3. TRAVAUX PUBLICS

*M. CHRISTIAN GIRARDIN déclare son possible conflit d'intérêt puisqu'il travaille pour une compagnie de pavage et se retire à 19 h 32.*

#### 208-08-2015 3.1 OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissions ont été reçues à la Municipalité pour le pavage du 7<sup>e</sup> Rang Nord, de la route Saint-Jean et de la rue Provencher;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse a été jugée conforme;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER  
Il est résolu à la majorité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey octroie le contrat de pavage au coût de 272 620,40 \$, taxes en sus, à Smith Asphalte inc.

Adoptée.

*M. CHRISTIAN GIRARDIN réintègre son poste à 19 h 34.*

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions.

#### 209-08-2015 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée à 19 h 40

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

---

Thérèse Francoeur, mairesse

---

Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire- trésorière